

10 & 17
JUN 2012

5^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DE LA GIRONDE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

A close-up portrait of Pascale Got, a woman with short, light brown hair, looking slightly upwards and to the right with a gentle smile. She is wearing a black top and a thin gold necklace. The background is a soft-focus outdoor scene with green foliage.

Pascale
Got

Jean-Jacques CORSAN

Les Français ont désigné François Hollande, pour affirmer leur volonté de changement. Il faut maintenant lui donner une majorité à l'Assemblée nationale pour appliquer cette nouvelle politique. **C'est le sens de ma candidature aux élections législatives les 10 et 17 juin.**



Une France plus juste



Pendant cinq ans, notre pays a été fragilisé : hausse du chômage, baisse du pouvoir d'achat, aggravation de la dette, abandon des services publics. Des privilèges pour quelques uns et des sacrifices pour tous les autres, la montée des violences et l'oubli de la morale publique.

Le redressement de la France passe par la priorité à l'emploi, l'investissement dans l'éducation et la formation, la reconquête de notre souveraineté industrielle et agricole, l'encadrement de la finance, la relance de la croissance en Europe.

Pour y parvenir il est indispensable d'avoir une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale.

C'est le sens de ma candidature. C'est le sens de mon engagement renouvelé pour une France et un Médoc plus justes.

**Pascale Got,
Députée de la Gironde**



**François Hollande
Président de la République**

«**Avec Pascale** nous avons partagé, durant ces 5 dernières années les mêmes combats à l'Assemblée nationale pour dénoncer cette politique d'injustice que les Français viennent de sanctionner. Je connais bien Pascale, sa pugnacité à défendre ses positions, sa capacité à fédérer et à proposer. Je sais qu'avec la nouvelle majorité que je porte, elle poursuivra les dossiers sur lesquels elle s'est déjà engagée.»



A l'Assemblée nationale Pascale Got fait partie des 150 députés les plus actifs.

- Vice-présidente du groupe Chasse
- Vice-présidente du groupe Presse
- Commissaire aux affaires économiques
- Présidente de la mission sur le prix des matières premières
- Co-rapporteur de la résolution européenne pour la défense des droit de plantation des vignes
- Co-rapporteur de la mission sur la réglementation et les habitats temporaires de loisirs

Elle est intervenue régulièrement sur : la protection des consommateurs, les filières industrielles, les PME, les filières forestières et viticoles, les énergies, le logement, l'environnement, la défense des services de proximité, le pouvoir d'achat, le tourisme, la santé, ... Plusieurs de ses propositions ont été adoptées.



**Jean-Marc Ayrault
Premier Ministre**

«**Pascale Got** est appréciée à l'Assemblée nationale. Elle défend toujours ses positions de gauche dans le respect des opinions des autres. Pour cette raison, l'Assemblée nationale lui a confié très vite plusieurs missions et a adopté à l'unanimité ses rapports. Pascale est connue pour la défense de « son Médoc » qu'elle met en avant chaque fois qu'il faut rappeler les réalités du terrain.»

Economie

Le développement économique, pour l'emploi, reste prioritaire. Parmi mes actions, j'ai obtenu :



— La création du comité stratégique de développement économique du **Port du Verdon**.

— **L'accord d'EADS** pour renoncer à la vente de Composites Aquitaine à Salaunes.

— **Pour la défense des salariés de Ford** à Blanquefort, je me suis fortement impliquée auprès du Gouvernement pour qu'il intervienne directement sur ce dossier.

— **J'ai défendu à l'Assemblée nationale** les filières bois, viticole, celle du tourisme, et les PME. Plusieurs de mes propositions ont été adoptées.

— **L'Assemblée nationale a adopté :**

- mes propositions sur la régulation de la spéculation mondiale sur les **matières premières**.
- mes préconisations sur la modernisation du **secteur touristique** français.
- ma résolution européenne pour le maintien des droits de plantation pour la **vigne**.

Formation

Avec Jean-Jacques Corsan, nous avons créé de **nouvelles formations** :

- Carcans : **restauration** et accueil touristique.
 - Eysines : installation de nouveaux **maraîchers**.
 - Pauillac : **aide à la personne**.
 - Soulac : premier plateau mobile de **téléformation** en entreprise.
 - Lesparre : lancement du projet de Plateforme de formation et d'aide aux **entreprises**.
 - Saint-Vivien, Saint-Estèphe, Lesparre, Lacanau : **plateformes** d'accueil des demandeurs d'emploi.
 - Blanquefort : chantier formation **cuisine**.
- **Centre de formation d'apprentis** des métiers du bâtiment à Saint-Yzans.



3 QUESTIONS À Jean-Jacques Corsan

Quel bilan faites-vous pour le Médoc ces 5 dernières années ?
Les territoires ruraux et le Médoc ont beaucoup perdu avec la majorité UMP : fermeture du tribunal de Lesparre, de bureaux de poste, désertification médicale, fragilisation de l'école, montée du chômage... Les collectivités locales ont atténué ces décisions, mais elles ont aussi été fragilisées.

Qu'attendez-vous d'une nouvelle majorité ?
Que l'on arrête l'abandon des territoires ruraux. Que les efforts soient mieux partagés pour ne pas toujours faire payer la note aux retraités, aux plus défavorisés et aux classes moyennes.

Pourquoi le choix de Pascale Got ?
C'est une députée qui connaît parfaitement les dossiers du Médoc. Elle travaille avec les élus de tous bords. On connaît tous sa disponibilité et sa proximité. Elle sera un très bon relais et aura l'écoute du Gouvernement.

Santé



Face à la désertification médicale, j'ai défendu plusieurs projets :

- Elaboration d'un avant-projet territorial de santé améliorant l'**accès aux soins** en Médoc.
- Obtention d'une **équipe médicale** de géronto-psychiatrie.
- Engagement de l'Etat pour financer les **urgences** et la **maternité** de la clinique de Lesparre.

Environnement

Des mesures de protection et de valorisation ont été lancées :

- Obtention de l'accord national pour la création du futur **Parc Naturel Régional** du Médoc.
- Défense à l'Assemblée nationale du rôle des **chasseurs** dans la gestion de l'environnement.
- Plusieurs préconisations sur la **prévention des crues**, la modernisation de l'alerte et la protection des populations ont été adoptées par l'Assemblée nationale.
- Stationnement des **canadais** à Mérignac.

Déplacements

Plusieurs chantiers de sécurisation et de modernisation ont été lancés :



- Lancement du **contournement** de Lesparre.
- Démarrage des travaux de la **déviatio**n d'Arsac-Le Taillan.
- **Elargissement** de la route de Salaunes, giratoires à Avensan, Saint-Laurent et Pauillac.
- Réouverture de la **gare** de Margaux et modernisation des gares de Blanquefort, Lesparre, Soulac et Parempuyre.
- Augmentation de la fréquence des **trains** Bordeaux – Le Verdon.
- Création d'un service de **transport à la demande** en zone rurale.



Priorité à l'emploi.

Relancer la production, l'emploi et la croissance.



- Poursuivre la défense des emplois à **Ford Blanquefort** et le développement de la **zone industrielle du Verdon**.
- Soutenir les nouvelles **filières industrielles** par la création de la Banque publique d'investissement.
- Création sur le Médoc, de **pôles d'entreprises** en milieu rural.
- Renforcer la compétitivité des **filières agricoles et viticoles** par la révision de la Politique Agricole Commune.

- Accompagner le développement de nouveaux débouchés pour la **filière bois**.
- Initier une politique incitative et cohérente en matière d'**énergies renouvelables**.

Renforcer la sécurité

- Création de **1.000 emplois** par an pour la police, la gendarmerie et la justice.



Regagner du pouvoir d'achat.

Il faut stopper la baisse du pouvoir d'achat notamment des salariés et des retraités.

- Revalorisation de la rémunération du **Livret A**.
- Revalorisation des plus faibles **retraites**.
- **Annulation** de la hausse de la TVA et augmentation de 25% de l'allocation de rentrée scolaire.
- **Tarifcation** progressive pour l'eau, le gaz et l'électricité.





La jeunesse.

Une meilleure formation et insertion des jeunes s'impose pour lutter contre le chômage.

- Augmenter le nombre de **logements** et faciliter l'accès des jeunes par un système de caution.
- Embaucher des **jeunes** et maintenir les **séniors** dans les entreprises grâce au contrat de génération.
- Renforcer les moyens de l'**école** et la qualification des jeunes.



Améliorer l'accès aux soins.

Il faut lutter contre les déserts médicaux et renforcer l'hôpital public.

- Création de **pôles de santé** de proximité en Médoc.
- Pérenniser la **maternité** et les **urgences** de la clinique de Lesparre.
- Réforme de la **dépendance** pour mieux accompagner la perte d'autonomie.
- Encadrer les **dépassements d'honoraires**.

Une meilleure justice fiscale.

La contribution de chacun doit être plus équitable.

- **Rétablir** l'impôt sur la fortune, relever l'imposition des plus gros patrimoines.
- **Réglementer** les opérations spéculatives des banques, supprimer les stock-options.
- **Assurer l'égalité salariale** entre les hommes et les femmes pour un même emploi.

Déplacements.

Poursuivre l'amélioration des déplacements.



- Augmenter les **transports collectifs** : Tramway d'Eysines, tram-train du Médoc, covoiturage.
- Poursuivre la **modernisation** des dessertes routières et ferroviaires.
- Favoriser le **fret ferroviaire**.
- La sécurisation de la **RD1215**.
- L'amélioration de la **desserte ferroviaire** Bordeaux - Le Verdon.
- Le renforcement des services de **maintien à domicile**.
- Le développement de la **formation**.
- La professionnalisation du **tourisme**.
- Le respect des **pratiques cynégétiques**.
- La poursuite du **Parc Naturel régional** du Médoc.

Poursuivre les dossiers engagés.



Avec Pascale Got, donnons une majorité à l'Assemblée nationale pour François Hollande



Mes 5 priorités

- L'emploi
- L'accès aux soins
- La justice fiscale
- Le pouvoir d'achat
- La formation des jeunes

Nos rencontres

Vendredi 1^{er} juin
Saint-Vivien
(Salle des fêtes)
20h30

Lundi 4 juin
Eysines
(Salle du cinéma)
20h30

Mardi 5 juin
Lesparre
(Salle F. Mitterrand)
20h30

Mercredi 6 juin
Castelnau
(Foyer polyvalent
Moulin des Jalles)
20h30

Judi 7 juin
Pauillac
(Salle polyvalente)
20h30

Vendredi 8 juin
Parempuyre
(Club house)
20h30

Mercredi 13 juin
Lesparre
(Salle F. Mitterrand)
20h30

Judi 14 juin
Blanquefort
(Salle Fongravey)
20h30

Vendredi 15 juin
Hourtin
(Salle des fêtes)
20h30



 pascalegot2012@gmail.com
pascalegot.fr

**DONNONS UNE MAJORITÉ
AU CHANGEMENT**

avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**